

PLAN LOCAL D'URBANISME

4.2. Documents graphiques du règlement
Plan de zonage
Planche Sud - 1/7000e

Hors risques naturels, risques technologiques et nuisances sonores

Document approuvé par le Conseil Municipal en date du XX XXX 2025



altereo

LES ZONES ET SECTEURS

ZONES URBAINES

- Ua

Zone dense (centre-bourg)
- Uba

Zone dense (centre-bourg)
- Uba

Zone dense (centre-bourg)
- Ub

Zone de première extension du centre
- Uc

Zone pavillonnaire
- Ud

Zone bâtie de plus faible densité
- Up

Zone d'équipements publics
- Ua

Zone d'activités

Uia

Zone d'activités

Uic

Zone d'activités

Uif

Zone d'habitat intermédiaire ou groupé

LES ZONES ET SECTEURS

ZONES AGRICOLES

- A

Zone agricole
- Aa

Secteur lié à l'activité existante de stockage de produits agricoles (STECAL)
- Ae

Secteur d'équipements et services publics (STECAL)
- Ab

Secteur bâti (gestion des activités existantes) (STECAL)
- Au

Zone agricole à enjeux naturel et paysager

ZONES A URBANISER

- Auf

Zone d'urbanisation future
- Aua

Zone à aménager à vocation principale d'habitat
- Aub

Zone à aménager à vocation principale d'habitat
- Auc

Zone à aménager à vocation principale d'habitat

ZONES NATURELLES

- N

Zone naturelle et forestière
- Ns

Secteur lié à l'activité de réception et de restauration (STECAL)

SECTEURS DE PROTECTIONS LIEES AUX ENJEUX DE MILIEU NATUREL

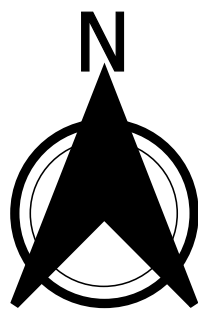
- Secteur de protection de captage (périmètre éloigné)
- Secteur de protection de captage (périmètre immédiat)
- Secteur de protection de captage (périmètre rapproché)
- Secteur de richesse du sol et du sous-sol (carrières et aires nécessaires)
- Espaces Boisés Classés
- Corridor écologique
- Élément Naturel Remarquable du Paysage
- Zone humide

AUTRES INFORMATIONS

- +++++
- Lignes électriques

AUTRES SERVITUDES D'UTILISATION DES SOLS

- Emplacement réservé
- Emplacement réservé logement sociaux (100%)
- Contournement Ferroviaire de l'Agglomération Lyonnaise
- Secteur d'attente de projet
- Site pollué ou potentiellement pollué (BASOL et BASIAS)
- Bâtiment d'élevage lié à une activité agricole (recul à respecter)
- Changement de destination
- Élément bâti remarquable du paysage



Liste des emplacements réservés aux voies et ouvrages publics,
aux installations d'intérêt général et aux espaces verts

N° de l'emplacement	Objet	Superficie Largeur de plateforme	Bénéficiaire
1	Extension des équipements sportifs et d'accompagnement	8 037 m²	Commune
2	Elargissement chemin de la Bouvière (aménagement d'un cheminement piétons sécurisé)	473 m²	Commune
=3=	Supprimé par la modification simplifiée n° 1		
4	Accès piétonnier	1 292 m²	Commune
5	Accès piétonnier	52 m²	Commune
6	Contournement Ferroviaire de l'Agglomération Lyonnaise (CFAL Nord)	498 553 m²	SNCF Réseau
=7=			
8	Chemin de la Bouvière	10 m	Commune
9	Prolongement du chemin de la Bouvière (à l'Est)	10 m	Commune
10	Rue du stade	10 m	Commune
11	Rue Emile Vernay (jusqu'à VC 1)	9 m	Commune
12	Elargissement chemin de la Bouvière (aménagement d'un cheminement piétons sécurisé)	9 m	Commune
13	Elargissement du chemin de la Chapelle Saint-Thomas (aménagement d'un cheminement piétons sécurisé)	3192 m² (16 m)	Commune
14	Elargissement du chemin de la Madone et du chemin de Cros Cassier (aménagement d'un cheminement piétons sécurisé)	4743 m²	Commune